

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BTS CPRP

CONCEPTION DES PROCESSUS
DE RÉALISATION DE PRODUITS

OPTION B

EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Moulin - 79100 THOUARS
Tel : 05 49 67 31 03
Contact : William Bardon - DDFPT

LE MÉTIER

Le technicien supérieur en conception de processus de réalisations de produits est un spécialiste des procédés de production mécanique, notamment par usinage.

Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention des éléments mécaniques constituant les produits industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public ou de biens d'équipements pour les entreprises.

En production sérielle, il intervient au niveau de la conception détaillée des sous-ensembles, préindustrialisation, ou en ingénierie collaborative.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir des processus et des moyens de production.
- Organiser la réalisation et du contrôle.
- Respecter et maintenir la qualité.
- Conseiller pour améliorer les produits.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dans toutes entreprises de production comme technicien méthodes, opérateur / régléur sur machine à commande numérique.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 3 semaines par mois en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h sur les 2 ans en UFA.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.
- École d'ingénieurs.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9850€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 72,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

